

## Profil de référence de l'économie des ménages ruraux de la zone Sud-Ouest maïs, sorgho & fruits du Mali<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Le travail de terrain de ce profil a eu lieu en janvier 2014 dans le cercle de Kéniéba, région de Kayes. L'information présentée fait référence à l'année de consommation **Octobre 2011 – Septembre 2012**. Sans changements rapides et fondamentaux dans l'économie de la zone, l'information contenue dans ce profil restera valide pour environ cinq ans (**jusqu'en 2019**).

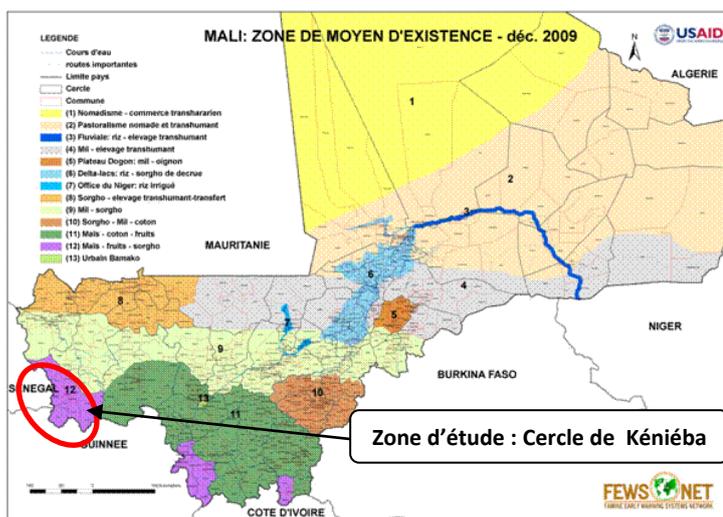
## I. Contexte

Le présent profil a été réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du projet conjoint SAP-OXFAM intitulé « Intégration des outils HEA dans le système d'analyse de la sécurité alimentaire et de l'alerte précoce au Mali », sous le financement de la Direction Générale Aide Humanitaire et Protection Civile (ECHO) de la Commission Européenne. La zone de moyens d'existence ciblée pour cette étude est dénommée « **zone Sud-Ouest maïs, sorgho & fruit** ». Le choix a porté sur le cercle de Kéniéba pour la réalisation du présent profil. Dans cette zone, l'année **2011-2012** a été jugée comme une année moyenne (ni très bonne, ni mauvaise) pour la plupart des activités.

## II. Caractéristique de la zone

« Jadis, subdivision du cercle de Bafoulabé, Kéniéba fut érigé en cercle autonome en 1961. Il est situé dans la partie sud-ouest de la région de Kayes. Il est limité au nord par les cercles de Bafoulabé et Kayes ; au sud par la République de la Guinée ; à l'ouest par le Sénégal et à l'est par le cercle de Kita. Le cercle a environ 618 km de frontière avec les Républiques de la Guinée et du Sénégal et compte 206 villages administratifs répartis entre douze communes : Bayé, Dombia, Kassama (Zone de montagne), Dabia, Dialafara, Faléa, Faraba, Kéniéba, Kourokoto, Guénégoré, Sagalo et Sitakily (zone basse).

Il couvre une superficie d'environ 164.00km<sup>2</sup> pour une population de 197.050 habitants (RGPH, résultat définitif novembre 2011) soit une densité moyenne d'environ 12 habitants/km<sup>2</sup>. La population est composée de 51% de femmes et de 49% d'hommes. Le Chef-lieu de cercle, Kéniéba, est situé à 415 Km de Bamako à partir de la RN24.



**Les principales ethnies** sont : les malinkés, majoritaires dans toutes les communes sauf Sagalo et Faléa où les peuhls sont majoritaires ; les Dialonkés dans la commune de Faléa, les Diakankés à Dabia et Faléa et une minorité de soninkés et bambara à la recherche du bien-être social. Toutes ces ethnies vivent en parfaite symbiose dans leur milieu donné. Le **climat** est du type pré-guinéen avec une moyenne pluviométrique annuelle oscillant entre 900 et 1200mm. L'année se divise en deux saisons : une saison pluvieuse de mai à octobre et une saison sèche de Novembre à Avril. Les vents dominants sont la mousson (Est-Ouest) et l'harmattan (Nord-Sud). Le **relief** est dominé par une zone de montagneuse (massif de Tambaoura) et une zone basse (zone de plaine). D'une manière générale on retrouve quatre types de sols : les sols ferrugineux latéritiques lessivés, les sols argilo-sableux, les sols argileux et les vertisols très riches en matières organiques. La plupart des sols sont fertiles et propices à l'agriculture. Sur le plan **hydrologique**, le Cercle est arrosé d'une part, par les affluents du fleuve Sénégal : (i) le Bafing, constituant la frontière naturelle avec le cercle de Kita et (ii) la Falémé, servant aussi de frontière naturelle entre le cercle de Kéniéba et le Sénégal ; et d'autre part, par de nombreux marigots intermittents allant en moyenne de juillet à avril. Cette richesse naturelle reste très peu exploitée à cause de l'activité aurifère<sup>2</sup>. Dans le domaine de la **santé et nutrition**, le district sanitaire de Kéniéba dispose de 19 Centre de Santé Communautaire (CSCOM) qui restent insuffisants pour une bonne couverture sanitaire de la zone selon le médecin Chef du Centre de Santé de Référence. Les problèmes de santé dans la zone se résument à : la prolifération des IST, le manque de sensibilisation des populations sur les dangers liés à ces maladies (fort taux de femmes enceintes parmi les professionnels du sexe), la faible fréquentation des centres de santé, le

<sup>2</sup> Source : Monographie du cercle de Kéniéba

faible maillage du cercle en structures sanitaires, la prolifération des structures privées de santé non légales avec leurs corollaires de dangers<sup>3</sup>.

**L'exploitation de l'or** constitue la principale activité pour les communautés vivant dans la zone. Elle est exercée par tous les groupes d'âges et tous sexes confondus. La ruée vers l'or a rendu le cercle un carrefour où se rencontrent pratiquement toutes les ethnies du pays ainsi que d'autres de la sous-région. L'orpaillage traditionnel apparaît comme une activité inorganisée, voire anarchique. Cependant il épouse de très près les formes organisationnelles des structures villageoises, communautaires et familiales. Il a créé deux types de population dans la zone : celle autochtone et une grande masse flottante venant de tous les horizons. L'étude s'est focalisée uniquement sur la population autochtone. L'orpaillage semi artisanal prolifère de plus en plus. Les postes mécanisés (concasseurs, broyeurs, détecteurs de métaux, cracheurs, etc. se développent de nos jours, même si en année de référence ils étaient peu utilisés. Au titre de l'exploitation industrielle, on peut citer les mines de Loulou et Goukoto exploitées par Rand Gold dans les communes de Sitakily et Kéniéba; ENDEAVOUR (ex AVION RESSOURCE) qui exploite les mines de Dioulafoundouni et Djambayé dans la commune de Kéniéba et Sitakily. De nos jours, nombreuses sont les sociétés de prospection minière qui opèrent dans le cercle notamment dans les mines de Fékola, Koffing, Berekégni. L'exploitation d'une nouvelle mine notamment celle de Fadougou devrait voir le jour très prochainement, les travaux préparatoires étant très avancés. L'orpaillage prime sur toutes les autres activités. Il suffit qu'un gîte soit prolifique pour quelques individus pour qu'il draine toutes les populations environnantes au détriment de toute autre activité. Elle se pratique exclusivement dans les zones basses, mais par toutes les populations du cercle. Les bras valides des zones de montagnes descendent pour cette activité. Elle engendre dans sa pratique beaucoup d'effets néfastes pour la population avec la dégradation de l'environnement, les problèmes de santé publique suite à l'utilisation des produits chimiques (cyanure, mercure, acide et autres) dans les conditions non préconisées, la prolifération des IST etc. Il faut noter l'influence de cette activité sur toutes les autres rendant difficile le développement de celles-ci. Les revenus tirés de cette activité sont importants et ont rendu le coût de la vie très chère.

**L'agriculture** est la deuxième activité de la zone. Les principales spéculations cultivées sont le maïs, le sorgho, l'arachide, le riz et le fonio. L'arachide constitue la principale culture de rente et est souvent exportée vers le Sénégal. Cependant, malgré les bonnes terres de culture et la bonne pluviométrie, la production est déficitaire et même très déficitaire pour les pauvres et très pauvres à cause des activités d'orpaillage qui occupent quasiment tout le temps de travail des bras valides (les hommes aussi bien que les femmes). Elle est plus importante dans la zone des montagnes (communes de Dombia, Bayé et Kassama) où le maraîchage est aussi une source de revenus non négligeable. Cependant, en raison de l'enclavement de la zone, les ressources tirées du maraîchage sont relativement faibles. L'arboriculture est importante dans les secteurs de Faléa et Sagalo, de même le coton est cultivé dans la commune de Kouroukoto. La production fruitière reste peu valorisée pour les zones de production à cause de leur enclavement. Cette activité se pratique avec une utilisation abusive des pesticides (herbicides). Ce qui crée aussi un problème de santé non seulement pour les humains, mais aussi pour les animaux à cause du drainage de ses produits dans les marigots par les eaux de pluie. Selon la communauté, la zone a été jadis excédentaire en production agricole, mais ces dernières années, avec l'expansion de l'exploitation aurifère, les bras valides ont tendances à abandonner l'agriculture au profit de l'orpaillage. Cette zone de moyens d'existence reste déficitaire en dépit des bonnes conditions climatiques qu'offre la nature (disponibilité de sols fertiles, bonne pluviométrie, etc.). Cette situation est due principalement à l'expansion des activités aurifères.

**L'élevage** dans le cercle est typiquement extensif et l'espèce bovine est la plus dominante. Deux systèmes d'élevage sont rencontrés : la transhumance et le sédentarisme. Il existe un élevage sédentaire dans lequel un effectif réduit de vaches laitières et de bœufs de labour séjournent dans les terroirs villageois durant toute l'année.

---

<sup>3</sup> Source : Centre de Santé de Référence de Kéniéba

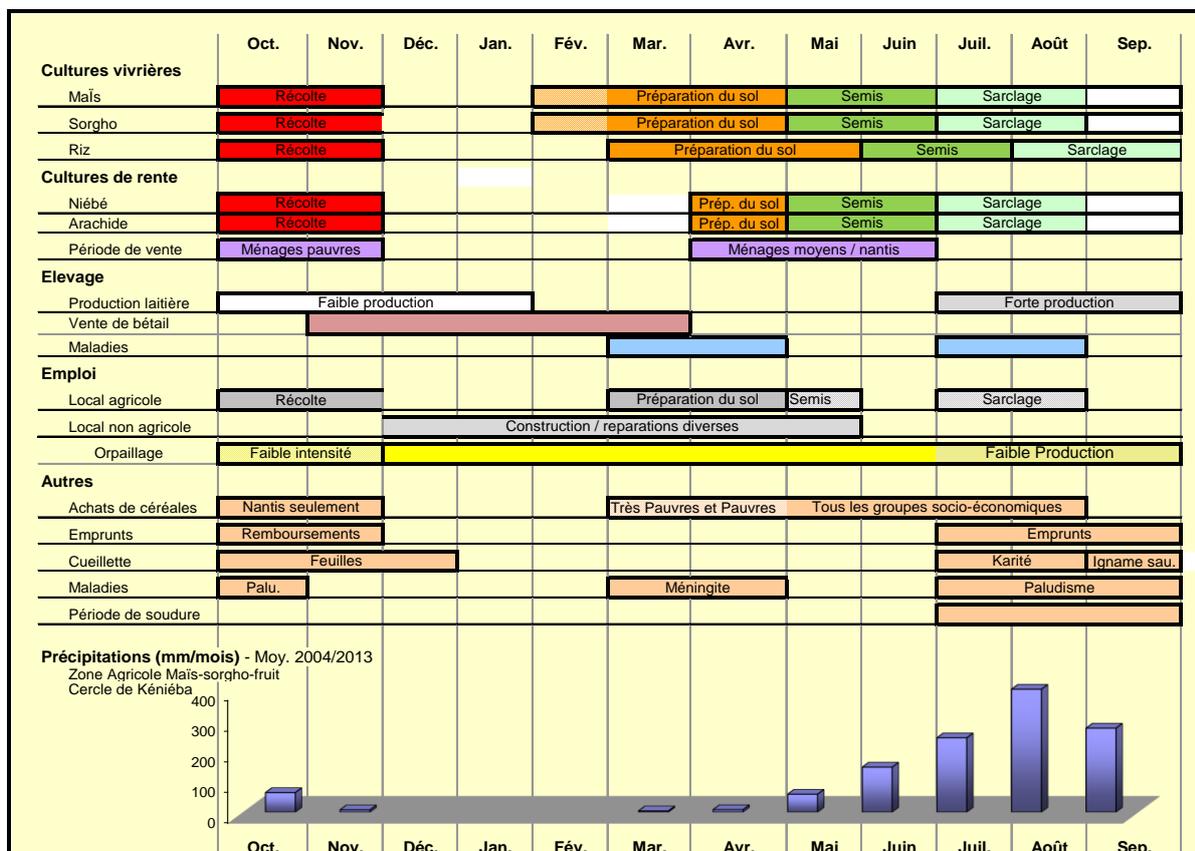
Quant à la transhumance, il concerne le gros du troupeau (bovins, ovins et caprins) qui séjourne dans les pâturages durant la période des cultures (hivernage) et dans les zones agricoles après les récoltes. Les transhumants viennent essentiellement des cercles de Yélimané, Kayes, Nioro du Sahel mais également de la Mauritanie et du Sénégal. Les troupeaux sont conduits par des bergers non autochtones de la zone. L'effectif du cheptel est en régression à cause de la dégradation de l'environnement due à la pollution des points d'eau (utilisation des produits toxiques comme le mercure, la cyanure, les pesticides, etc.), au nombre très important des trous d'anciens placers et aux vols de bétail.

**L'exploitation forestière** est très peu pratiquée. Elle concerne le bois d'œuvre, le bois de chauffe, l'apiculture, les produits de cueillette, etc. La cueillette des Karité, Néré et la vente de bois de chauffe sont les activités les plus pratiquées.

La population autochtone se déplace très peu vers l'intérieur du pays ou vers les pays voisins. Elle ne pratique presque pas l'exode et la migration comme nous le constatons dans la plus part des zones de moyens d'existence du Sahel où, elles constituent une pratique courante. Par contre c'est une zone d'attraction qui reçoit les bras valides de presque tout le pays et même des pays voisins notamment le Burkina Faso, la Guinée et le Sénégal.

### III. Calendrier Saisonnier

Le calendrier saisonnier ci-dessous décrit les différentes activités dans la zone de moyens d'existence en année normale. L'année de référence à laquelle se rapportent ces informations s'étend sur la période **d'Octobre 2011 à Septembre 2012**. Elle illustre à suffisance les activités et les événements marquants de la zone. La saison des pluies s'étend généralement de mai à octobre. L'analyse globale du calendrier montre trois grandes périodes de concentration des principales activités et des événements majeurs.



**La première période qui s'étend d'Octobre à Décembre** constitue la période des récoltes et semble être la période d'abondance en matière de nourriture pour toutes les catégories socio-économiques. Elle est également marquée par la vente d'une partie de cette production ainsi que du

bétail, ce qui la rend aussi très favorable pour les communautés de la zone. Une partie de la production laitière s'obtient en ce moment-ci. Par ailleurs il convient de signaler la cueillette et la vente des produits cueillette.

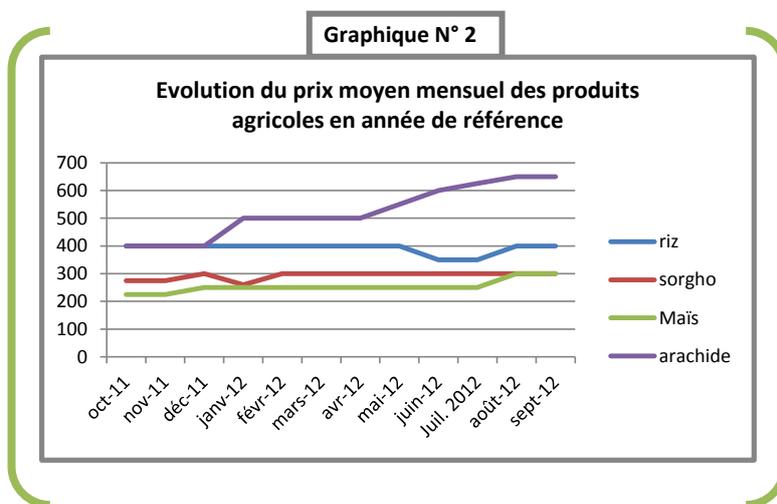
**La seconde période qui va de Janvier à Juin** est la période la plus active de l'année pour cette population. Elle est marquée par l'activité d'orpaillage, la vente du bétail et des produits agricoles. Elle est la période la plus favorable pour les ménages toutes catégories confondues en matière de génération de revenu car correspondant à la phase active de l'orpaillage. Le revenu tiré de la vente de l'or, du bétail et des produits agricoles est utilisé par les ménages pour l'achat des denrées en cette période notamment pour les ménages pauvres dont la propre production ne couvre qu'une petite partie des besoins énergétique annuels. Il faut signaler pendant cette période l'arrivée des transhumants venant d'autres localités du pays, et la prolifération des maladies des animaux. Aussi, c'est la période de préparation des champs pour la nouvelle campagne et la réparation des maisons ou les nouvelles constructions.

**La troisième période qui va de Juillet à Septembre** correspond principalement aux activités champêtres (main d'œuvre locale pour les ménages pauvres) et de forte production laitière qui constitue une source de revenu pour les ménages les plus riches Moyens (M) et Nantis(N). Le revenu tiré de ces activités ne permet pas toujours de couvrir les dépenses en cette période ce qui pousse les ménages, notamment les Très Pauvres (TP) et Pauvres (P), à l'endettement vers les mois de juillet à septembre qui semble être les mois les plus difficiles en termes d'accès à la nourriture pour les différentes catégories de ménages à cause de la cherté des prix des denrées alimentaires en ce moment précis. La migration des troupeaux de la zone vers les zones hautes s'opère aussi pendant cette période pour éviter la destruction des champs cultivés. Le profit issu des activités d'orpaillage explique le manque d'intérêt pour les ménages à aller vers l'exode ou la migration.

#### IV. Marchés

Un important réseau de commercialisation permet aux communautés de la zone un approvisionnement correct durant toute l'année même si les voies routières à l'intérieur du cercle sont impraticables pendant l'hivernage. Il favorise des échanges entre les marchés des communes du cercle d'une part et d'autre part, avec les marchés des cercles voisins voire des pays voisins (le Sénégal et la Guinée notamment).

Les échanges se font principalement autour des **céréales locales et importées, du bétail (bovins et petits ruminants) et de l'or**. La plaque tournante de cette interconnexion reste le marché du chef-lieu de cercle, Kéniéba. Les principaux marchés de collecte de la zone sont : Dakounta, Samou, Balandougou, Faraba, Benda et Tantalabé pour les céréales et Djidjan, Koffing, Guénégoré, Dakounta et Hamdallaye pour le bétail.

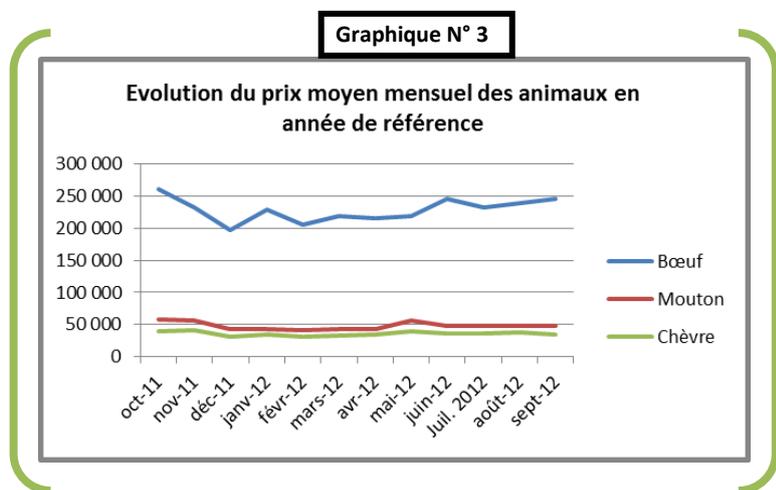


Les céréales et le bétail rassemblés sur ces marchés de collecte sont drainés vers le grand marché de Kéniéba qui est le centre d'approvisionnement pour les populations semi-urbaines de Kéniéba. Puisque que la zone est déficitaire par sa production agricole, en retour, ces marchés reçoivent des produits agricoles comme les tubercules (patate, pomme de terre et igname) et le

maïs en provenance principalement du cercle de Kita, de Kati ou de Bamako ainsi le riz venant de

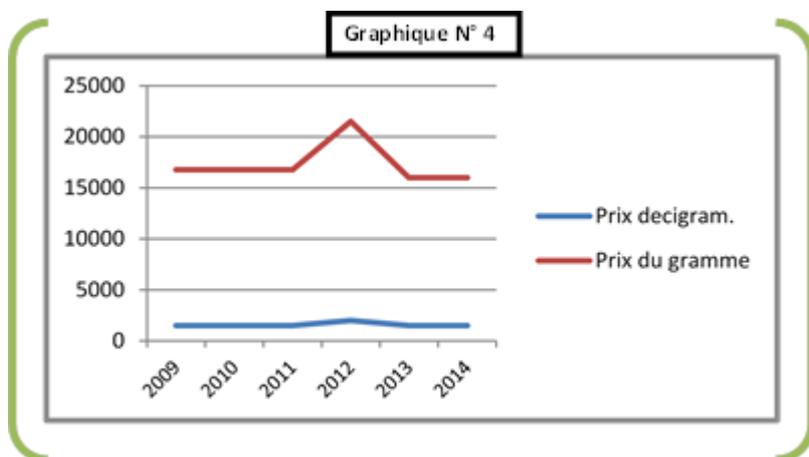
Kayes et du Sénégal. En plus du riz, les commerçants Sénégalais apportent diverses denrées alimentaires comme les huiles, le lait, le sucre, les pâtes alimentaires, les farines et semoules de blé. La zone constitue aussi une zone de collecte des légumineuses (niébé et arachide) pour les marchés de Kayes, Bamako et aussi des pays qui lui sont limitrophes. Les prix des céréales connaissent une évolution saisonnière qui explique les différentes fluctuations au cours de l'année. Ces fluctuations suivent la tendance nationale normale. Cependant, le niveau de prix atteint pour toutes les céréales en année de référence excepté, le riz est supérieur à la moyenne dans la plupart des localités du pays. Cette situation est exacerbée par l'influence du revenu tiré de l'orpaillage et/ou de l'afflux de population pour cette activité. Les prix les plus bas pour les denrées de base sont enregistrés à la récolte novembre-janvier et les prix les plus élevés à la soudure juillet-septembre (cf. graphique n°2). La principale culture de rente de la zone demeure l'arachide, même si une bonne partie de cette production est consommée par les ménages.

**Par rapport au bétail, la zone compte six grands marchés que sont : Guégnékore, Balandougou, Samou, Tamafigna, Dakoua et Hamdallaye.** Ces différents marchés sont fréquentés par les Sénégalais et les Guinéens notamment celui de Dakoua où ils s'approvisionnent en céréales. Quant aux détaillants Sénégalais, ils s'approvisionnent en bovins et en moutons pendant les périodes de Tabaski au niveau des marchés de Guégnékore de Dakoua et d'Hamdallaye. Le bétail collecté au niveau des différents marchés est aussi drainé vers le marché de Kéniéba. Tout comme pour les céréales, les prix des animaux connaissent une grande fluctuation d'année en année. Ces variations de prix du bétail sont fonction de la période de vente et la nature de la campagne pluviométrique qui conditionne la disponibilité en pâturage et en eau. Dans la zone, les prix les plus bas sont enregistrés entre avril et Juin et les prix les plus élevés entre septembre et janvier. (cf.



graphique n°3)

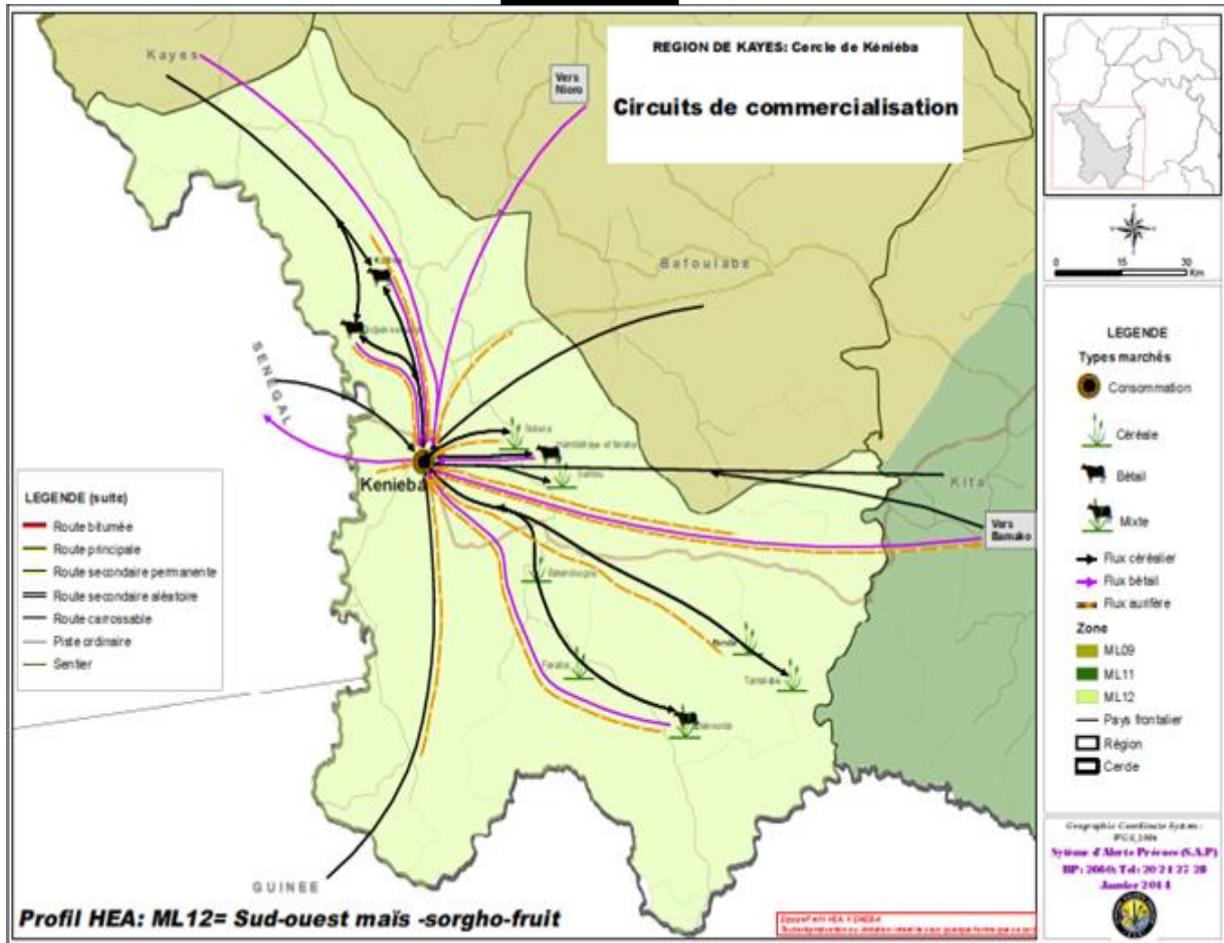
**Le marché de l'or est constitué de négociants locaux et ceux venant d'ailleurs (Bamako, Kayes...).** Toute la production est acheminée au niveau du marché du chef-lieu de cercle avant de suivre le chemin de la capitale Bamako. Le prix de l'or, à la différence des autres produits comme les céréales et le bétail suit directement les cours mondiaux. A ce titre, il n'a pas



une grande variabilité saisonnière au cours de l'année. Selon la communauté, le prix de ce produit pour notre année de référence est jugé moyen par rapport à ceux des 5 dernières années (2009-2013).

## Flux commerciaux de la zone d'étude

Graphique N°



## V. Catégorisation socio-économique

Dans la zone, le niveau de richesse est fonction de la taille de ménage, plus le ménage est grand, mieux il est loti. Le graphique ci-dessous montre les différentes catégories socio-économiques de ménages, leur proportion relative ainsi que, leur caractéristique selon la communauté locale. 54% des ménages dans la zone sont considérés par la communauté comme étant des ménages très pauvres (21%) ou Pauvres (33%). Les ménages les plus riches, ménages moyens (27%) et nantis (19%),

représentent au total près de 46% des ménages de la zone de moyens d'existence.

**Selon les communautés, les facteurs déterminants pour la classification des groupes de richesse sont : la superficie mise en valeur, la taille du ménage (nombre de bras valides), la possession du bétail, le**

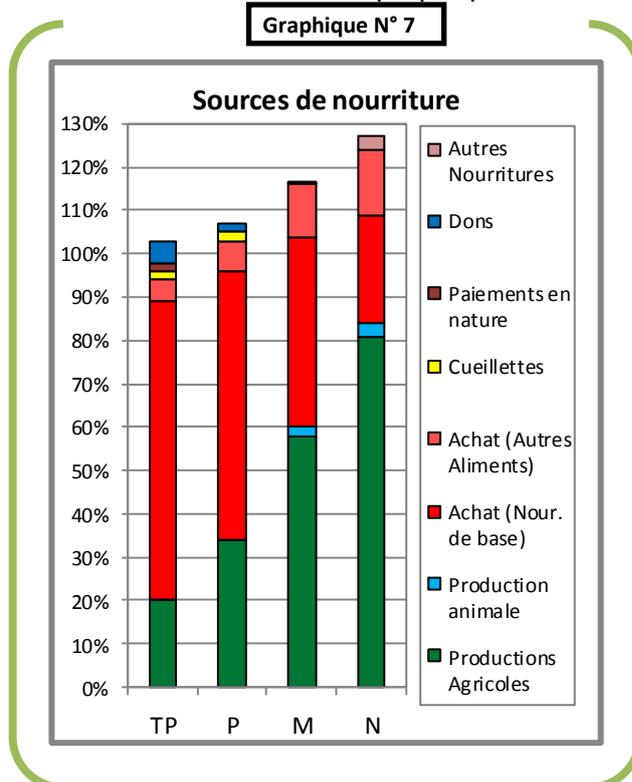
Graphique N° 6

	Proportion relative (%) des ménages	Taille de ménage	Surface cultivée (ha)	Bétail	Autres biens
Très pauvres	21%	8	1	Quelques volailles (6)	-
Pauvres	33%	11	3	Volailles (10), Caprins (3), Bovins (1), Ovins (0)	Moto (0 à 1)
Moyens	27%	18	5	Bovins (9), Ovins (8), Caprins (5) et volailles (10)	Charrue (1), Charrette (1), Moto (1 à 2)
Nantis	19%	25	7	Bovins (15), Ovins (8), Caprins (5), Ane (1 à 2) et volailles (15)	Charrue (1 à 2), Charrette (1), Moto (2 à 3)

revenu tiré de l'orpaillage et la possession d'autres biens (équipement, etc.). Le facteur le plus déterminant de la différenciation des groupes de richesse réside dans la capacité des ménages à exercer l'activité d'orpaillage. Un ménage peut facilement basculer d'une classe inférieure à la classe supérieure à cause du revenu aléatoire de cette activité. Cette situation dénote des disparités économiques notoires entre les ménages suivant la possession des biens et /ou actifs productifs et de leur composition au sein du même village, ainsi qu'entre les ménages de différents villages au sein de la zone de moyens d'existence. La qualité des terres ne semble pas constituer un critère important de richesse car toutes les catégories ont la même chance d'avoir accès à des terres de qualité selon les informateurs clés. **Les ménages moyens et nantis- représentant 46% des ménages et 65% de la population- possèdent l'essentiel du cheptel avec 100 % des gros ruminants et 84% des petits ruminants.** Quelques ménages pauvres ou très pauvres trouvent des bovins à travers le mariage de leur fille. Mais la plus part ne parvient pas à les garder et ils les vendent pour subvenir au besoin de la famille ou les investissent pour le mariage de leur garçon. **Aussi ces ménages riches détiennent 71% des superficies cultivées soit plus d'environ 80% de la production totale de la zone** à cause de l'utilisation des matériels agricoles (charrette, charrue, bœuf de labour, etc.) et de l'engrais. **Les motos et autres petits équipements (piques, pelles, pioches etc.) pour l'exploitation artisanale de l'or** pendant l'année de référence sont également des éléments de différenciation entre les différentes groupes de richesse. Le nombre de motos possédés par les ménages est aussi un élément déterminant dans la classification des groupes socio-économiques. Les ménages très pauvres ne disposent pas de motos. Il faut signaler que le niveau d'instruction des enfants est aussi un facteur de différenciation entre les groupes de richesses. Les enfants des groupes moyens et nantis peuvent bénéficier d'un enseignement secondaire voire universitaire tandis que ceux des très pauvres et pauvres rarement atteignent le niveau secondaire puisqu'en général ayant la soif d'avoir de l'argent et tout de suite. En général, ces derniers ont peu de bras valides et le plus souvent retirent de l'école les enfants scolarisés pour avoir plus de personnes dans les placers.

## VI. Sources de Nourriture

**Tous les ménages parviennent à couvrir leur besoin énergétique minimum en année de référence.** Même si toutes les catégories pratiquent l'agriculture, aucune d'entre elles n'arrive à couvrir ses besoins à travers la propre production. Pour combler le reste des besoins, les ménages



font recours aux achats sur le marché, à la production des animaux, aux paiements en nature, aux produits de cueillette et autres. L'analyse des différentes sources de nourriture montre que les ménages toutes catégories confondues ont principalement deux sources de nourriture à savoir la propre production agricole et les achats sur le marché. Toutefois, l'importance relative de ses sources varie selon les catégories. (cf. graphique n°7 ci-dessous). La production agricole essentiellement celles du maïs, du sorgho, de l'arachide et du riz constitue la principale source de nourriture pour les ménages aisés (nantis et moyens) et couvre environ 7 à 9 mois de consommation ; tandis qu'elle représente pour les très pauvres et pauvres entre 2 et 4 mois de consommation.

Les achats de nourriture sur le marché constitués essentiellement de céréales (riz, maïs, sorgho), de quelques produits animaux (viande et lait) pour l'amélioration de la

diète, de l'arachide, de l'huile et du sucre constituent la première source de nourriture pour les très pauvres et pauvres. Ils couvrent environ 8 à 9 mois de consommation pour ces catégories, tandis qu'ils représentent seulement 5 à 6 mois de consommation pour les autres catégories. Pour les ménages nantis et moyens une bonne part des achats est affectée à l'amélioration de la qualité de l'alimentation comme les produits animaux (viande, lait). La consommation de la propre production de bétail (lait et viande) constitue une source non négligeable pour ces catégories et dans une très faible mesure pour les Pauvres. Notons que les produits de cueillette (constitués de beurre de karité, d'igname sauvage, de feuilles vertes etc.) sont généralement consommés par toutes les catégories avec une plus forte contribution chez les très pauvres. Cette dernière catégorie, pendant les travaux champêtres travaille quelques jours dans les champs des riches contre des paiements en vivres, pour couvrir une partie de leur besoin alimentaire.

Ils bénéficient également de la part des plus aisés, des dons de nourriture soit à travers les zakats ou à travers des simples cadeaux en vivres, le plus souvent par des parents. Sans cette source, les très pauvres ne couvriraient pas les 100% de leur besoin énergétique minimum en année de référence. Les autres sources de nourriture ici font allusion au stock de céréales de l'année précédente que l'on rencontre uniquement chez les nantis et ne dépassent guère un (1) mois de consommation.

## VII. Sources de Revenu

Le cercle de Kéniéba se caractérise par sa richesse en or. Il y a non seulement une production industrielle, mais aussi une production artisanale qui connaît de nos jours une forte utilisation d'appareils modernes (détecteurs, concasseurs, cracheurs, etc.) qui rendent cette activité plus prolifique. Notons que c'est de cette seconde forme d'exploitation que vit presque toute les communautés de la zone.

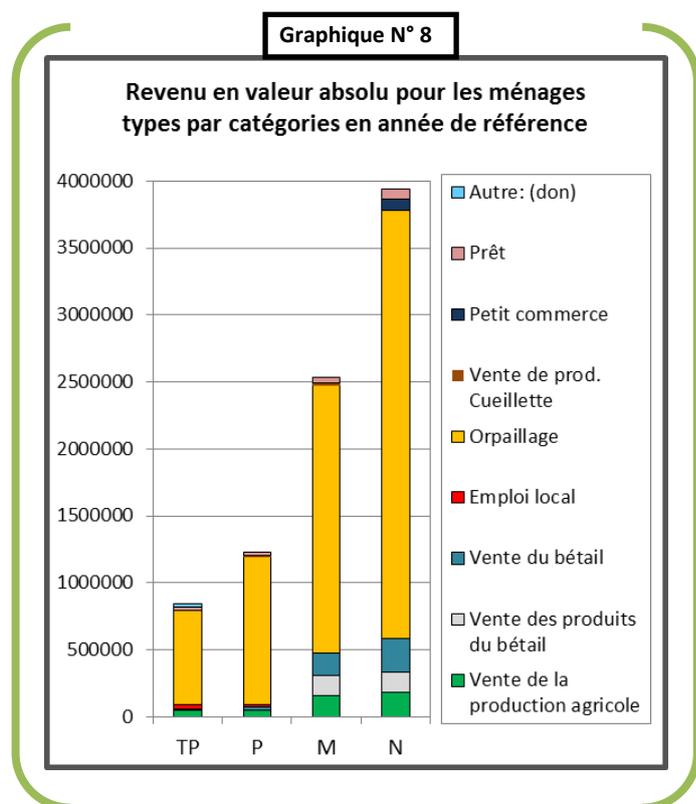
**Toutes les catégories de ménage tirent l'essentiel de leur revenu de la vente de l'or**

**issue de l'activité d'orpaillage, aussi bien pour les femmes que pour les hommes.**

Une part non négligeable est tirée de la vente des produits agricole (arachide et produits maraîcher) et des animaux pour tous les groupes. Aussi, ils ont tous une part des revenus provenant des prêts entre communautés. La vente des produits de bétail est spécifique aux seuls ménages nantis et moyens. Quant au petit commerce, il est dédié aux seuls ménages nantis. Par ailleurs, la vente de la force de travail demeure spécifiquement une source de revenu pour les ménages TP et celle des produits de cueillette pour les P et TP en générale effectuée par les femmes et les enfants.

La différence entre les revenus des ménages est fonction du temps consacré à la principale activité génératrice de revenu, l'orpaillage, pendant l'année de référence mais surtout du nombre d'individus par ménages ayant l'exercer. Ainsi, si le revenu annuel total en espèces

varie largement d'un groupe à un autre, le revenu per capita demeure quant à lui dans des proportions relativement plus raisonnables. En effet, les ménages nantis gagnent typiquement plus de 4 fois que les ménages très pauvres (3.940.000 FCFA contre 840.000 FCFA) tandis que, ramené par personne ce rapport devient 1,5 (157.000 FCFA contre 105.000 FCA). (cf. graphique n°9 ci-dessous)



Ce revenu annuel représente 0,58\$US par jour et par personne chez les TP, 0,61\$US chez les P, 0,77\$US chez les M et 0,86\$US chez les N. Ces niveaux de revenu sont en deçà du seuil fixé par le PNUD (1\$US par jour et par personne) pour toutes les catégories. Il faut aussi noter que, le revenu annuel est toujours en deçà du seuil national de la pauvreté (143 080 FCFA/an et par personne) pour toutes les catégories à l'exception des nantis. (cf. graphique n°9 ci-dessous).

En terme de contribution aux revenus en espèces, la vente de la production agricole est plus élevée chez les M (7,1%) que chez les autres catégories : 5,9% chez les TP et les P ; 6,4% chez les N.

Pour chaque groupe socio-économique, un revenu proportionnellement faible, issu de la vente du bétail a été relevé. Seuls les ménages nantis vendent typiquement un bovin (en général un vieux bœuf de labour ou une vache en fin de cycle de production), les autres cèdent les caprins et les volailles surtout pendant les périodes d'approche de la saison froide pour minimiser les pertes liées aux fortes mortalités dues aux épizooties récurrentes. Pour les ménages TP, P et M, le revenu tiré de la vente

d'animaux contribuait pour environ 2 à 3% du revenu annuel total pour l'année de référence, pour les N, il a atteint les 5%.

Les ménages TP et P ne vendent aucun produit animal (0%). La proportion chez les N est d'environ 4% tandis que les M gagnent plus d'argent dans cette activité (5,9%) que dans la vente du bétail sur pied. Les produits animaux vendus sont le lait de vache.

Le travail journalier (agricole et de construction) est très peu pratiqué par les populations locales dans la zone. Seuls les TP et les P en avaient fait et en ont tiré des revenus faibles (respectivement 3,5% et 1,6%).

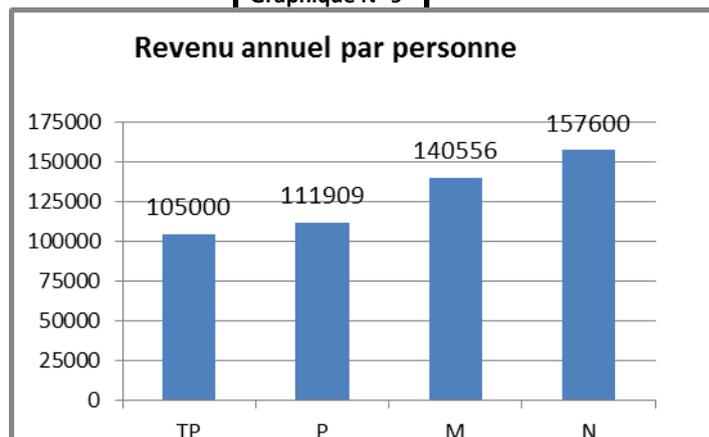
La vente des produits de cueillette n'a apporté aux ménages TP, P et M que 0,4 à 0,7% de leur revenu annuel. Les N n'en ont pas vendu pendant notre année de référence. Les produits de cueillette sont les noix de karité, l'igname sauvage et les feuilles comestibles, recueillis et vendus essentiellement par les

femmes.

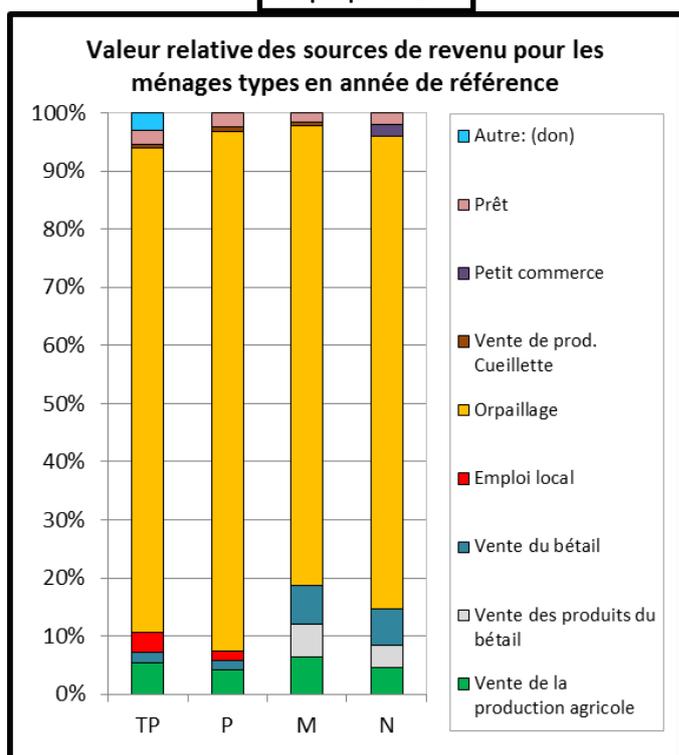
Les ménages de tous les groupes socio-économiques font recours aux prêts d'argent, auprès des tontines locales et auprès des plus aisés (pour les TP et P). Les prêts sont contractés au besoin et le plus souvent pendant la période de soudure pour ces catégories.

Les TP ont bénéficié des dons d'argent sous forme de Zakat ou d'appui intercommunautaire. La proportion a été d'environ 3% du revenu total.

Graphique N° 9



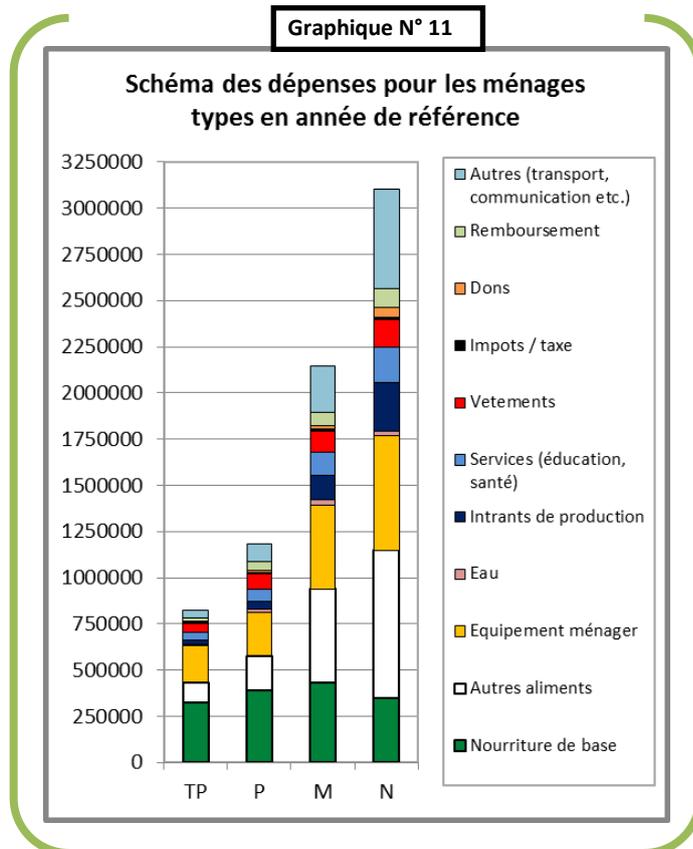
Graphique N° 10



### VIII. Dépenses

En situation de référence toutes les catégories ont effectué les mêmes postes de dépense avec des niveaux variant selon le degré de richesse. **L'essentiel des dépenses est effectué sur les achats de nourriture pour tous les groupes de richesse (433.220 à 1.147.250).** Si les dépenses sur la nourriture de base (céréales) sont les plus importantes pour les ménages TP et P, celles sur les autres aliments (sucre, viande, lait huile ...) sont les plus importantes pour les ménages N et M. Notons que les ménages moyens effectuent le plus d'argent pour les achats de céréales à cause de leur niveau de production par rapport à leur taille de ménages.

Les achats d'équipements ménagers : les frais de condiments, les excipients, de l'énergie pour la lumière, les produits de soins corporels et maquillage pour les femmes, l'eau pour les usages domestiques, constituent pour toutes les catégories le second poste de dépenses le plus important. Ces dépenses augmentent en fonction du niveau de richesse (198.500 F CFA pour les TP contre 620.000 pour les N).



Le troisième poste de dépenses pour tous les groupes de richesse représente ici les autres dépenses qui sont constituées : des coûts liés au transport, les entretiens moto, l'achat de carburant pour les motos ainsi que les frais de communication (cartes téléphoniques). Ces dépenses augmentent avec la classe socioéconomique allant de 60.000 FCFA pour les TP à 640.000 pour les N.

Les ménages dans la zone utilisent les intrants pour la production agricole dans une faible mesure. Ils achètent surtout plus de pesticides (herbicides) que d'engrais. Ces dépenses sont généralement liées aux superficies mises en valeur. Ainsi, ces investissements pour les ménages N représentent environ 12 fois celui des TP, 7 fois celui des P et environ 2 fois celui des M.

Les frais liés aux services sociaux de base comme l'éducation et la santé sont aussi des charges non négligeables pour les ménages dans la zone d'étude. Ils déboursent des sommes importantes

pour les soins de santé (environ 20.000 F CFA pour la prise en charge d'un traitement de paludisme au niveau des centres privés de prestation de soin sanitaire de campagne). L'eau des forages est payante pour la population. Le mode de paiement va des montants forfaitaires mensuels au paiement sur la mesure selon les villages. Le coût de l'habillement pour les ménages N représente environ 3,3 fois celui des TP, 1,9 fois celui des P et 1,4 fois celui des M. Les dépenses d'habillement sont assez importantes dans la zone. Le montant varie de 45.000 pour les TP à 150.000 F CFA pour les N. Les communautés font face aux impôts per capita ainsi qu'à des taxes sur les biens possédés (bétail, engins, charrettes, charrues, etc.). Le montant de ces dépenses est fonction du nombre de personnes remplissant les conditions d'imposition et des matériels ou bien possédés.

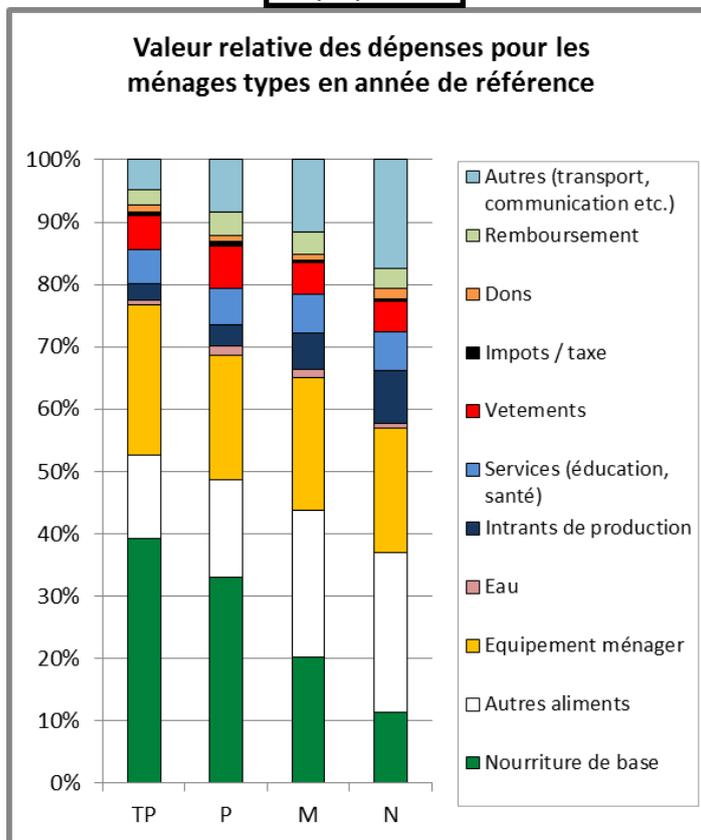
Au sein de la communauté, des dépenses d'ordre social existent pour les différentes catégories ; il s'agit des cotisations pour les cérémonies de baptême, mariage et de décès. Les ménages font des entraides sociales pour les cérémonies précédemment citées. Les montants sont le plus souvent symboliques et fonction du pouvoir d'achat des ménages.

Les prêts contractés sont généralement remboursés en liquidité le plus souvent avec intérêt pour les prêts des tontines sur les revenus tirés de la vente de l'or.

En valeur relative, nous constatons que la proportion des dépenses liées à l'achat de la nourriture de base (céréales) dans les dépenses totales des ménages diminue en fonction de l'importance du groupe socioéconomique. En effet, elle s'élève à près de 40% pour les TP contre 12% pour les N. Par contre celles sur les autres aliments (sucre, huile, lait, viande et autres produits pour la qualité de la diète) suivent la tendance inverse. Ce qui prouve que les ménages les plus pauvres (TP et P) dépensent plus sur la nourriture de base que toute autre catégorie de dépense. En revanche, les ménages des classes aisées (M et N) eux dépensent plus pour la diversité alimentaire que pour tous les autres postes.

Au demeurant, trois autres postes (équipements ménagers, services sociaux de base, et habillement) gardent presque les mêmes proportions des dépenses pour toutes les catégories respectivement 19 à 23% pour le premier poste et 5 à 6% pour les 2 autres.

Graphique N° 12



## IX. Les Risques et Chocs

Domaines	Risques
<b>Agriculture</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sécheresse (mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace),</li> <li>2. Inondation,</li> <li>3. Attaque des déprédateurs, (sautereaux, cantharides, chenilles...),</li> <li>4. Divagation des animaux,</li> <li>5. Faible utilisation des variétés améliorées,</li> <li>6. Tarsissement précoce des mares pour le maraichage.</li> </ol>
<b>Elevage</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Insuffisance des points d'eau et la baisse de la nappe phréatique,</li> <li>2. Epizootie (dermatose, péripneumonie contagieuse, maladies diarrhéiques...),</li> <li>3. Vol de bétail notamment les bœufs de labour,</li> <li>4. Dégradation des parcours avec le nombre important de placers,</li> <li>5. Intoxication des animaux par les produits chimiques.</li> </ol>

<b>Marchés</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prix très élevé des denrées alimentaires,</li> <li>2. Inaccessibilité des marchés suite à l'impraticabilité des pistes, particulièrement en hivernage,</li> <li>3. Mévente de la production fruitière à cause de l'inaccessibilité des zones de grande production.</li> </ol>
<b>Environnement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Exploitation anarchique du bois avec l'activité aurifère notamment les espèces protégées (Néré, karité, Guénou, rônier etc.),</li> <li>2. Dégradation des sols par les trous d'orpaillage,</li> <li>3. Pollution du milieu physique (mares et cours d'eaux temporaires et permanents) par les produits chimiques utilisés dans l'extraction de l'or et dans les champs,</li> <li>4. Intoxication par les produits chimiques conduisant à la mort des humains.</li> </ol>
<b>Santé</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prolifération des Infections Sexuellement Transmissibles,</li> <li>2. Manque d'hygiène alimentaire adéquate.</li> </ol>
<b>Insécurité</b>	Prolifération du banditisme, suite à l'usufruit de l'or.

La zone d'étude est confrontée à d'énormes contraintes pour son développement harmonieux. Le cercle de Kéniéba connaît des chocs biophysiques comme toutes les autres zones du pays. Ils se résument à la mauvaise répartition des pluies (sécheresse, inondation), les attaques des déprédateurs, l'amenuisement des parcours pastoraux, l'insuffisance des points d'eaux, l'inaccessibilité dans la zone.

Hormis ces contraintes biophysiques, la quasi-totalité du reste des contraintes dans la zone sont liées à l'exploitation minière (la forme traditionnelle et industrielle) qui est la fois la source d'enrichissement de la zone, mais aussi la cause de beaucoup d'impacts collatéraux. Il s'agit de la prolifération du banditisme, des maladies (IST), etc. A cette allure l'avenir dans la zone reste compromis par le fait que c'est une seule activité qui se développera au détriment des autres.

## X. Conclusion et Recommandations

Une situation paradoxale ressort de l'étude de la zone maïs-sorgho-fruit. Malgré sa situation géographique dans la zone pré-guinéenne avec une très bonne pluviométrie et des sols très fertiles, la production agricole reste déficitaire. Cette situation s'explique par l'expansion de l'activité aurifère. Dans la zone, l'exploitation de l'or constitue l'activité la plus dominante et occupe près de 80% du temps de travail de la communauté. Ainsi, même si elle génère pour eux un revenu substantiel, elle impact négativement sur toutes les autres activités de développement de la zone. Il convient aussi de noter les conditions précaires de vie des populations qui migrent dans la zone à la recherche de bien-être social, mais également les effets collatéraux de cet afflux de monde (banditisme, prolifération des IST, cherté de la vie, dégradation de l'environnement etc.). Un autre aspect non négligeable de ses impacts est l'abandon des études par les scolaires au profit de cette activité.

La zone dispose d'un bon maillage en structures scolaires avec les investissements des structures minières opérant dans la zone. Par contre, l'offre de services de santé demeure encore insuffisant due à un faible maillage de la zone en infrastructures sanitaires de base.

La zone souffre d'une insuffisance d'infrastructures routières qui rend certains endroits très inaccessibles et difficiles d'approvisionnement en denrées de première nécessité surtout pendant l'hivernage. Toute chose qui aura des incidences sur le prix de ces produits pendant cette période.

Elle a une particularité par rapport aux autres zones de moyens d'existence du pays, puisse la principale source de revenu des ménages demeure de très loin l'orpaillage. Selon la communauté les années où la production de l'or est bonne et que le prix de ce produit reste intéressant, la zone ne connaît pas de difficultés. C'est pourquoi elle abandonne facilement les autres activités au profit de cette dernière. L'agriculture est reléguée au second plan par la communauté, même si elle y tire une bonne part de sa consommation alimentaire.

## Recommandations

Eu égard à ces multiples contraintes qui entravent le développement harmonieux de la zone, l'étude formule les recommandations suivantes pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Il s'agit de :

1. Appliquer strictement la réglementation en vigueur pour les orpailleurs pour une meilleure restructuration du domaine ;
2. Mener des actions d'éducation et de sensibilisation pour le changement de comportement en matière d'hygiène et de santé ;
3. Mettre en place des programmes de sensibilisation, de dépistage et de prise en charge de la malnutrition ;
4. Accentuer les actions de sensibilisation, de dépistage et de prise en charge des IST en particulier le VIH Sida ;
5. Mener des actions d'éducation et de sensibilisation pour le changement de comportement dans la zone en matière de protection de l'environnement ;
6. Aménager des barrages de retenue d'eau pour le développement des activités maraîchères et le relèvement de la nappe phréatique pour l'abreuvement des animaux ;
7. Promouvoir l'utilisation des semences améliorées pour accroître la production et la productivité ;
8. Promouvoir les techniques de complémentation des animaux et les bonnes pratiques d'emboche en faveur des jeunes et des femmes ;
9. Mettre en place des organisations professionnelles et les former autour de ces activités génératrices de revenu pour une meilleure appropriation ;
10. Initier des programmes d'aménagement des points et de sensibilisation en hygiène assainissement sur les grands sites d'orpaillage comme Sakola Bada, Sitakily, etc. ;
11. Initier des programmes de sensibilisation sur les dangers liés à l'utilisation incontrôlée des produits chimiques comme les pesticides en agriculture, le cyanure et le mercure dans l'extraction minière ;
12. Promouvoir la création des institutions de micro finance pour faciliter l'accès au crédit des couches les plus vulnérables et promouvoir les investissements ;
13. Réexaminer la dénomination de cette zone de moyens d'existence en mettant l'accent sur l'activité aurifère qui est demeurée de très loin la première source de revenu des populations.

## Composition de l'équipe

Le travail de terrain de cette étude a été coordonné par Monsieur Nouhoum SIDIBE, Point Focal HEA, SAP Mali avec l'appui de Monsieur Aminou Manzo RIO RIO, Point Focal HEA, Oxfam GB, Mali. Les personnes ci-dessous ont participé également au travail de terrain:

Prénom(s) & NOM	Organisation	Fonction
Assékou M. KOUNTA	SAP	Chargé Etudes Recherches et Publications
Ichiaka BENGALY	SAP	Chargé du Système d'Information Géographique
Kadialy KOITE	SAP	Coordonnateur Régional Sikasso
Alhassane TOUNKARA	SAP	Coordonnateur Régional Kayes
Nazoun DIASSA	SAP	Coordonnateur Régional Koulikoro
Toureba KEITA	OXFAM	MEAL Officer
Moise KODIO	OXFAM	MEAL Officer
Youssouf TRAORE	CSPEDA	
Apolo BARBOZA	GRDR	
Moumine TRAORE	DN Agriculture	Chargé Suivi-évaluation
Bréhima GOITA	VSF-B	

## Villages enquêtés

Les données primaires ont été collectées dans les huit (8) villages suivants:

Région	Cercle	Communes	Villages
Kayes	Kéniéba	Sitakily	Kéniéty
			Diantisa
			Sakola
			Djibouria
		Dabia	Diabarou
		Kéniéba	Djilafoudouni
			Madinading
			Sanougou



Aide humanitaire  
et Protection civile

Cette étude a été réalisée grâce aux financements de la Direction Générale Aide Humanitaire & Protection Civile de la Commission Européenne (ECHO).

Pour tout renseignement complémentaire concernant ce profil, veuillez contacter :

-Save the Children, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre

-Oxfam GB, Bureau Mali

-SAP Mali, Coordination de Bamako

[www.hea-sahel.org](http://www.hea-sahel.org)